

REGLEMENT des EPREUVES DE QUALIFICATION pour le CHALLENGE NATIONAL de BLOIS - Saison 2024

1 - La L.R.M.T. organise les **épreuves de qualification** du 23 mars au 3 avril 2024 au TC Trois Mares et à l'USPG.

Il y a 4 épreuves homologuées :

- Filles nées en 2013,
- Filles nées en 2014,
- Garçons nés en 2013,
- Garçons nés en 2014.

2 - Les épreuves sont exclusivement ouvertes aux **jeunes qui ont été présélectionnés par les entraîneurs de ligue** (Emmanuel BRARD, Maxime BONAMI et Mattias THIOLICA).

3- La compétition se joue sous forme de **poule américaine**. Tous les joueurs se rencontrent.

4 - A l'issue de la compétition, un classement est établi. Seuls les joueurs et les joueuses ayant participé à ces épreuves pourront être qualifiés. **Les 3 premiers sont qualifiés pour représenter la Ligue** au :

- Challenge national par équipes 10 ans : à partir du 24 juin 2024,
- Challenge national par équipes 11 ans : à partir du 1er juillet 2024.

Le 1^{er} ou la 1^{ère} de chaque épreuve est champion(ne) régional(e) de sa catégorie.

5 - Le montant de l'inscription qui se fait en ligne via Ten'up est fixé à **15 €** (paiement préalable obligatoire).

6 – **Organisation :**

→ Les épreuves se déroulent sur le site du **TC Trois Mares** sauf indication contraire : **samedi 23 mars, dimanche 24 mars, mercredi 27 mars** (USPG), **samedi 30 mars et dimanche 31 mars.**

En cas d'intempéries, nous pourrions être amenés à déborder sur les dates suivantes : lundi 1er avril et mercredi 3 avril 2024.

Il sera tenu également compte de la participation des jeunes aux tournois et championnats organisés sur la période.

→ Les matchs se jouent au format 2 : **2 sets à 6 jeux, jeu décisif à 6/6, 3^{me} set = super jeu décisif à 10 points** sauf pour les filles nées en 2014 qui jouent en balles vertes et au format 7 : **2 sets à 5 jeux, jeu décisif à 4/4, 3^{me} set = super jeu décisif à 10 points**

→ **1 match par jour.**

→ Les balles sont fournies par la Ligue.

7 – Les juges-arbitres adjoints de ces compétitions sont **Michel COIGNET (TC Trois Mares) : 0692 85 56 47** et **Frédéric PERIA-SIMBIN (USPG) : 0692 00 19 02.**

8 – Le comité de tournoi est présidé par **Isabelle NORMANDIN : 0692 37 35 50.**

En cas de contestation, il doit être saisi sans délai.